



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la Coordination
des Services de l'État

Bureau des procédures environnementales
Prévention des risques industriels
Affaire suivie par Madame Martine ANGRAND
Tél. : 01.64.71.77.22 – martine.angrand@seine-et-marne.gouv.fr

Melun, le 1^{er} juin 2021

Le Préfet de Seine-et-Marne

à

Mesdames et Messieurs les membres
de la Commission de suivi des sites
de Soignolles-en-Brie

Objet : Réunion de la Commission de suivi des sites de Soignolles-en-Brie du 24 juin 2021

P.J. : 2

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion de la Commission de suivi des sites de Soignolles-en-Brie, consacrée au centre de stockage de déchets non dangereux exploité par la société « SUEZ RV IDF » (SITA IDF), que j'organise le 24 juin 2021 en audioconférence.

En voici l'ordre du jour :

1. Point réglementaire (UD 77 de la DRIEAT d'Île-de-France) :
 - sur le Centre d'enfouissement technique n°2 de la « Butte Bellot », actuellement en exploitation,
 - sur le Centre d'enfouissement technique n°1 du « Mont Saint-Sébastien », en suivi post-exploitation
2. Bilan d'activités 2020 et perspectives 2021 du centre de stockage (exploitant)
3. Suivi post-exploitation du site du « Mont Saint-Sébastien » (exploitant)
4. Questions diverses

Vous voudrez bien me confirmer votre participation, en me retournant le bulletin-réponse ci-joint, dûment complété, par voie électronique à l'adresse mentionnée en entête. Je vous communiquerai très prochainement les modalités pratiques pour y assister.

Vous trouverez, par ailleurs, en pièce jointe, copie de mon arrêté du 31 mai 2021 portant nouvelle composition de cette commission et de son bureau.

Je vous remercie de votre collaboration.


Thierry COUDERT